



No de résolution
ou annotation

5 mai 2025

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la salle du conseil municipal, sise au 745, rue Gouin, le lundi 5 mai 2025 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également le maire suppléant, Charles Mallette, la conseillère Katherine Dubois et les conseillers Gérard Tremblay, Clifford Lancaster, Guy Boutin et Kevin Stoddard. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, est également présent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Le 5 mai 2025 à 19 h

- 1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal - Assemblée régulière du 7 avril 2025**
- 4. Rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2024 et du rapport du vérificateur externe**
- 5. Période de questions - Sujets généraux**
- 6. Urbanisme**
 - 6.1 Règlement numéro 350 modifiant le Règlement de zonage numéro 108 pour intégrer une partie de la zone R-29 à la zone Rp-8 et autoriser la construction d'habitation unifamiliale jumelée dans la zone R-29 et habitations multiplex à 3 étages dans la zone Rp-8 sous certaines conditions et modifiant l'article 29 du Règlement de lotissement numéro 109 - Deuxième projet - Adoption
 - 6.2 Règlement numéro 346 modifiant les articles 187, 188 et 189 et l'Annexe 7 du Règlement de zonage numéro 108 - Avis de conformité et entrée en vigueur
 - 6.3 Règlement numéro 348 modifiant l'annexe V du Règlement de zonage numéro 108 afin d'intégrer l'usage « Services aux animaux » (C3.1D) dans la zone CPA-2 - Avis de conformité et entrée en vigueur
 - 6.4 Transports actifs - Dépôt d'une demande aide financière Véloce III - Autorisation
 - 6.5 Développement domiciliaire de l'Équerre
 - 6.6 8A, avenue de Melbourne Nord - PIIA 2 - Changer la toiture
 - 6.7 172, rue du Collège - PIIA 3 - Changer les fenêtres et la porte et une partie du revêtement
 - 6.8 779, rue Principale Nord - PIIA 5 - Changer une partie de la toiture et les fenêtres
 - 6.9 104, rue Aberdeen - PIIA 5 - Changer la fenêtre et la porte et une partie du revêtement
- 7. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux**
 - 7.1 Achat de la rétrocaveuse usagée - Soumission reçue
 - 7.2 Directeur du service des travaux publics, parcs et immeubles - Bobby Bédard
- 8. Service récréatif**
 - 8.1 Patrimoine Canada - Francodérole - Demande de partenariat
 - 8.2 Municipalité amie des enfants - Dépôt d'une demande aide financière - Autorisation
 - 8.3 Portes Promax inc. - Porte de garage pour la piscine - Soumission
 - 8.4 Portes Promax inc. - Porte de garage pour l'aréna - Soumission
 - 8.5 Technicien en loisirs - Embauche



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

9. Administration – Direction générale

- 9.1 Dépenses mensuelles par le directeur général – Dépôt
- 9.2 Programme de prévention en santé et sécurité au travail – Adoption
- 9.3 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec – Aide additionnelle
- 9.4 Démarches de gestion des actifs – Nomination d'un élu

10. Police, incendies et sécurité civile

11. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses

- 11.1 Emploi et Développement social Canada - Prix pour le bénévolat du Canada - Soumettre une candidature
- 11.2 Fondation Charles-Bruneau – Tour CIBC Charles-Bruneau – Autorisation de passage
- 11.3 Trans-Appel – Nouveau plan de développement – Demande de financement
- 11.4 École secondaire du Tournesol – Gala Tournesol d'or – Commandite
- 11.5 Société St. Patrick de Richmond - Festival du Patrimoine Irlandais Édition 2026 – Demande de soutien
- 11.6 École secondaire Régionale de Richmond – Rénovations du campus – Contribution financière
- 11.7 Fondation Wales – Campagne de financement annuelle 2025-2026
- 11.8 Sclérose en plaques Canada (Division du Québec) – Mois de la sensibilisation – Demande de soutien
- 11.9 The Record – Tourisme – Demande de publicité

12. Correspondances diverses

- 12.1 Club Joyeux de l'Âge d'Or de Richmond-Melbourne - Remerciements

13. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)

- 13.1 Liste des chèques et dépôts directs émis
- 13.2 Liste des chèques et dépôts directs à autoriser
- 13.3 Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser

14. Période de questions – Sujets à l'ordre du jour

15. Affaires nouvelles

16. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2025-05-05-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

(Adoptée)

2025-05-05-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 7 AVRIL 2025

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 avril 2025 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Stoddard et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le procès-verbal de ladite assemblée régulière du 7 avril 2025 soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

4. RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le maire dépose et fait la lecture du rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2024 et du rapport du vérificateur externe.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS – SUJETS GÉNÉRAUX

5.1 M. Claude Lapré

M. Lapré souhaite que de la publicité soit faite pour les ventes débarras dans le journal L'Étincelle; il fait part aux membres du conseil que du bois a été coupé dans le boisé qui relie la rue Stanley au parc industriel; que l'intersection de la 7^e Avenue et de la rue Craig est dangereuse pour les piétons et pour laquelle il demande une intervention de la Ville.

5.2 M. Hubert Royer

M. Royer s'informe de l'état d'avancement du corridor de sécurité sur l'avenue de Melbourne Nord.

5.3 M^{me} Annie Provencher

M^{me} Provencher fait part aux membres du conseil qu'il y a des enjeux de sécurité aux alentours de l'école Plein-Cœur et que la signalisation routière ne semble pas adéquate de sorte que la Sûreté du Québec ne peut intervenir.

6. URBANISME

6.1 Règlement numéro 350 modifiant le Règlement de zonage numéro 108 pour intégrer une partie de la zone R-29 à la zone Rp-8 et autoriser la construction d'habitation unifamiliale jumelée dans la zone R-29 et habitations multiplex à 3 étages dans la zone Rp-8 sous certaines conditions et modifiant l'article 29 du Règlement de lotissement numéro 109 – Deuxième projet - Adoption

CONSIDÉRANT QU'un changement de zonage a été approuvé par le conseil municipal pour donner suite à la demande d'un citoyen;

CONSIDÉRANT QU'une modification doit être apportée à l'annexe V du Règlement de zonage numéro 108;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* impose que les règlements municipaux doivent concorder au schéma d'aménagement et développement de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a modifié l'annexe V « Grille des spécifications des usages » concernant la construction des habitations unifamiliales jumelée, ainsi que l'annexe I afin de modifier les zones R-29 et Rp-8;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a modifié l'annexe VI « Grille des normes d'implantation par zone » permettant la construction de multiplex avec un maximum de 3 étages dans la zone Rp-8;

CONSIDÉRANT QUE la modification de la zone Rp-8 a été faite pour permettre la construction d'habitations multifamiliales de 3 étages dans un contexte de pénurie de logements et en tenant compte des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT);

CONSIDÉRANT QUE la modification de la zone R-29 a été faite pour permettre la construction d'habitation unifamiliale jumelée dans un contexte de développement résidentiel, à la condition qu'il soit régi par une entente promoteur selon le règlement municipal numéro 344;

CONSIDÉRANT QUE le Schéma d'aménagement de la MRC du Val Saint-François prévoit que la longueur maximale des rues sans issue soit à un maximum de 750 mètres, et que le Règlement de lotissement numéro 109 de la Ville de Richmond prévoit une longueur maximale de 300 mètres, la Ville souhaite adapter son règlement à celui de la MRC;

2025-05-05-03



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné par le conseiller Boutin lors de la séance du 7 avril 2025;

CONSIDÉRANT QU'un premier projet du règlement a été adopté le 7 avril 2025;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 5 mai 2025;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'adopter le deuxième projet de Règlement numéro 350 modifiant le Règlement de zonage numéro 108 pour intégrer une partie de la zone R-29 à la zone Rp-8 afin d'autoriser la construction d'habitation unifamiliale jumelée et multiplex à 3 étages sous certaines conditions et modifiant l'article 29 du Règlement no 109.

(Adoptée)

6.2 Règlement numéro 346 modifiant les articles 187, 188 et 189 et l'Annexe 7 du Règlement de zonage numéro 108 – Avis de conformité et entrée en vigueur

Le directeur général dépose le certificat de conformité émis le 9 avril 2025 par la MRC du Val-Saint-François concernant le Règlement numéro 346 modifiant les articles 187, 188 et 189 et l'Annexe 7 du Règlement de zonage numéro 108.

6.3 Règlement numéro 348 modifiant l'annexe V du Règlement de zonage numéro 108 afin d'intégrer l'usage « Services aux animaux » (C3.1D) dans la zone CPA-2 – Avis de conformité et entrée en vigueur

Le directeur général dépose le certificat de conformité émis le 9 avril 2025 par la MRC du Val-Saint-François concernant le Règlement numéro 348 modifiant l'annexe V du Règlement de zonage numéro 108 afin d'intégrer l'usage « Services aux animaux » (C3.1D) dans la zone CPA-2.

6.4 Transports actifs – Dépôt d'une demande aide financière Véloce III – Autorisation

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) vise à soutenir le développement, l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif afin de promouvoir ce type de déplacement, d'encourager le tourisme durable, d'améliorer le bilan routier, de contribuer à la prévention en santé et de réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par les déplacements des personnes;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III);

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

CONSIDÉRANT QUE la Ville veut améliorer, conformer et agrandir le réseau des pistes cyclables et piétonnières dans le secteur du centre-ville et dans les secteurs avoisinants la route verte afin d'améliorer le déplacement actif de ses citoyens et plus précisément dans les rues : Principale Nord et Sud, Collège Nord et Sud, Craig, 6^e Avenue et 7^e Avenue, Adams Est et Ouest, Armstrong, Lorne, Laurier, Sage, Stanley, Roger Martel, Gouin et Bridge;

2025-05-05-04



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE le projet ci-haut mentionné et déposé dans le cadre de ce programme, est estimé à : 70 000 \$ toutes taxes incluses, et que l'aide financière demandée au Ministère est de : 70 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un de ses représentants, M. Francesco Cappai, le directeur de l'Urbanisme et de la revitalisation, à signer cette demande;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond :

AUTORISE la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme Véloce III;

CONFIRME avoir lu et compris les modalités d'application du programme;

CONFIRME son engagement à faire réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

CERTIFIE que le maire ou le maire suppléant, que le directeur de l'Urbanisme et de la revitalisation, M. Francesco Cappai, ainsi que le directeur général sont dûment autorisés à signer tout document ou entente incluant la convention d'aide financière, si applicable, à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

(Adoptée)

2025-05-05-05

6.5 Développement domiciliaire de l'Équerre

CONSIDÉRANT QUE Les Habitations l'Équerre souhaite développer un secteur résidentiel au bout des rues Aberdeen et Dufferin (lot n° 6 395 675);

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté offrira des logements de qualité à un prix abordable;

CONSIDÉRANT le projet présenté aux membres du conseil;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond se montre favorable au projet exposé par Les Habitations l'Équerre et les invite à poursuivre leurs démarches en vue de la réalisation du projet de développement domiciliaire.

(Adoptée)

2025-05-05-06

6.6 8A, avenue de Melbourne Nord - PIIA 2 – Changer la toiture

CONSIDÉRANT la demande qui vise le remplacement du toit en bardeaux d'asphalte par un toit en tôle ayant la même couleur;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Stoddard et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance d'un permis de rénovation au propriétaire du 8A, avenue de Melbourne Nord pour le remplacement du toit en bardeaux d'asphalte par un toit en tôle ayant la même couleur, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

2025-05-05-07

**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

6.7 172, rue du Collège Sud- PIIA 3 – Changer les fenêtres, la porte et une partie du revêtement

CONSIDÉRANT la demande qui vise le remplacement de deux fenêtres par des fenêtres à manivelle en PVC et de la porte, situé sur la façade de la rue du Collège Sud (côté est), par une porte de couleur noir mat,

CONSIDÉRANT la demande qui vise également l'utilisation d'un bardage de cèdre comme revêtement extérieur de la même façade (côté est) et que pour la finition une huile teinte, se rapprochant au mieux du cèdre de l'Ouest, soit appliquée;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Stoddard et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance d'un permis de rénovation au propriétaire du 172, rue du Collège Sud pour le remplacement de deux fenêtres par des fenêtres à manivelle en PVC, de la porte, situé sur la façade de la rue du Collège Sud (côté est), par une porte de couleur noir mat, ainsi que l'utilisation d'un bardage de cèdre comme revêtement extérieur de la même façade (côté est) et que pour la finition une huile teinte, se rapprochant au mieux du cèdre de l'Ouest, soit appliquée, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2025-05-05-08

6.8 779, rue Principale Nord - PIIA 5 – Changer une partie de la toiture et les fenêtres

CONSIDÉRANT la demande qui vise à remplacer les bardeaux d'asphalte sur deux versants de la section du Motel de la Gare, et aussi de changer deux fenêtres de la lucarne situées sur l'un des versants ciblés;

CONSIDÉRANT QUE la couleur du bardeaux d'asphalte est de la même couleur de la bâtisse à la droite du Motel (795-797, rue Principale Nord) permettant un agencement harmonieux de la toiture;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance d'un permis de rénovation au propriétaire du 779, rue Principale Nord pour le remplacement des bardeaux d'asphalte sur deux versants de la section du Motel de la Gare, et aussi de changer deux fenêtres de la lucarne situées sur l'un des versants ciblés, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2025-05-05-09

6.9 104, rue Aberdeen - PIIA 5 – Changer la fenêtre, la porte et le revêtement

CONSIDÉRANT la demande qui vise à remplacer le bardeaux de cèdre sur tous les côtés de la maison par un revêtement en clin de vinyle de couleur brun et de ce fait isoler la maison;

CONSIDÉRANT la demande qui vise également à changer la grande fenêtre en façade à droite par une fenêtre à guillotine en PVC avec du carrelage de couleur blanche et que la porte d'entrée soit remplacée par une porte en acier blanc avec du carrelage au-dessus;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Stoddard et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance d'un permis de rénovation au propriétaire du 104, rue Aberdeen pour le remplacement du bardeaux de cèdre sur tous les côtés de la maison par un revêtement en clin de vinyle de couleur brun et de ce fait isoler la maison, ainsi que changer la grande fenêtre en façade à droite par une fenêtre à guillotine en PVC avec du carrelage de couleur blanche et que la porte d'entrée soit remplacée par une porte en acier blanc avec du carrelage au-dessus, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

7. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX

2025-05-05-10

7.1 Achat de la rétrocaveuse usagée - Soumission reçue

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour l'achat d'une rétrocaveuse usagée;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture de la soumission a donné le résultat suivant :

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Terapro Construction	125 800 \$
Agritex Richmond	Ne soumissionne pas
Kubota Victoriaville	---
Équipement St-Germain	---
JMV Environnement inc	---

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Stoddard et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que suite à l'analyse de la soumission celle-ci est déclarée non-conforme au devis de l'appel d'offres, par conséquent la soumission est rejetée.

(Adoptée)

2025-05-05-11

7.2 Directeur du service des travaux publics, parcs et immeubles – Bobby Bédard

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de procéder à l'embauche de M. Bobby Bédard au poste de directeur des Travaux publics, Parcs et Immeubles et qu'il entre en fonction le 7 mai 2025 aux conditions convenues et que le directeur général soit autorisé à signer tout document donnant effet à la présente.

(Adoptée)

2025-05-05-12

8. SERVICE RÉCRÉATIF

8.1 Patrimoine Canada – Francodérole – Demande de partenariat

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Ville envers le Programme « Créer pour se Rapprocher » de La Francodérole;

CONSIDÉRANT QUE le programme vise à établir des liens solides entre les communautés de langues officielles, en mettant l'accent sur l'engagement citoyen des enfants;

CONSIDÉRANT QUE le programme offre une opportunité exceptionnelle aux écoles locales, aux camps de jour et aux événements communautaires;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond :

FAIT part à La Francodérole de l'intérêt qu'elle porte envers le Programme « Créer pour se Rapprocher »;

DEMANDE aux responsables du programme de planifier un arrêt dans la municipalité durant la tournée nationale;

S'ENGAGE à ne pas changer d'idée au sujet de la participation de la Ville dans ce programme.

(Adoptée)

2025-05-05-13

8.2 Municipalité amie des enfants – Dépôt d'une demande aide financière – Autorisation

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond possède déjà une politique familiale;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a aussi une politique Municipalité amie des aînés;

CONSIDÉRANT la volonté manifestée et les démarches entreprises par la municipalité pour devenir Municipalité amie des enfants (MAE);

POUR CE MOTIF, IL EST proposé par le conseiller Stoddard et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil :

D'autoriser et d'approuver le dépôt à Espace MUNI du dossier de candidature pour l'obtention de de la reconnaissance Municipalité amie des enfants (MAE);

DE confirmer que la conseillère Katherine Dubois et la directrice du Service récréatif, Marie-Andrée Ménard, soient les porteurs du dossier Municipalité amie des enfants (MAE);

QUE le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à signer les documents nécessaires à cette fin;

DE confirmer formellement l'engagement de la Municipalité de Richmond à mettre en place, dans un délai de trois ans, les trois engagements figurant au dossier de candidature pour la reconnaissance MAE;

QUE la municipalité s'engage à :

- **mettre** en œuvre les trois engagements inscrits au dossier de candidature Municipalité amie des enfants;
- **annoncer** publiquement l'obtention de la reconnaissance Municipalité amie des enfants;
- **promouvoir** les droits de l'enfant en célébrant chaque année, le 20 novembre, la Journée mondiale des droits de l'enfant;
- **communiquer**, tout au long des trois prochaines années, notre appartenance au réseau Municipalité amie des enfants et diffuser l'état d'avancement de nos engagements, ainsi que toutes autres actions réalisées en faveur des enfants auprès de la population et notamment auprès des enfants;
- **effectuer** un suivi, après 18 mois, auprès d'Espace MUNI sur l'état d'avancement des engagements en envoyant un rapport de mi-étape.

(Adoptée)

2025-05-05-14

8.3 Portes Promax inc. – Porte de garage pour la piscine – Soumission

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission numéro 3661265-1 de Portes Promax inc. concernant l'achat et l'installation d'une porte de garage à la piscine municipale, au montant de 1 710 \$, taxes en sus.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

(Adoptée)

2025-05-05-15

8.4 Portes Promax inc. – Porte de garage pour l'aréna- Soumission

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Stoddard et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission numéro 3661269-2 de Portes Promax inc. concernant l'achat et l'installation d'une porte de garage intérieure à l'aréna, au montant de 3 940 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

8.5 Technicien en loisirs - Embauche

Le directeur général informe le conseil que la Ville a procédé à l'embauche de M. Samuel Gagnon à titre de technicien en loisirs.

9. ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE

2025-05-05-16

9.1 Dépenses mensuelles par le directeur général – Dépôt

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de prendre acte du dépôt et entérinent la liste des dépenses autorisées par le directeur général, conformément au règlement de contrôle et suivis budgétaires et à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et ville*.

(Adoptée)

2025-05-05-17

9.2 Programme de prévention en santé et sécurité au travail – Adoption

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Stoddard et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'adopter le Programme de prévention en santé et sécurité du travail de la Ville de Richmond.

(Adoptée)

9.3 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec – Aide additionnelle

Le directeur général dépose une correspondance reçue du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation informant qu'une aide additionnelle de 149 742 \$ a été accordée dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec. Cette aide devant permettre de financer des travaux sur nos infrastructures à vocation municipale, culturelle, communautaire, sportive, touristique et de loisir.

2025-05-05-18

9.4 Démarches de gestion des actifs – Nomination d'un élu

CONSIDÉRANT QUE la Ville s'engage dans une démarche de gestion des actifs municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la présence d'un élu au sein du comité est essentiel au succès de la démarche;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de déléguer la conseillère Dubois au sein du comité de gestion des actifs pour la préparation de la démarche et la rédaction de la politique de gestion des actifs.

(Adoptée)

10. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

11. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

11.1 Emploi et Développement social Canada - Prix pour le bénévolat du Canada – Soumettre une candidature (avant le 8 mai 2025)

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

2025-05-05-19

11.2 Fondation Charles-Bruneau – Tour CIBC Charles-Bruneau – Autorisation de passage

IL EST proposé par le conseiller Stoddard et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser les cyclistes qui participeront au Tour CIBC Charles-Bruneau, organisé par la Fondation Charles-Bruneau, à circuler sur les voies publiques de la municipalité lors dudit événement le 3 juillet prochain entendu qu'il est de leur responsabilité d'en informer la Sûreté du Québec.

(Adoptée)

2025-05-05-20

11.3 Trans-Appel – Nouveau plan de développement – Demande de financement

CONSIDÉRANT les obligations de chacune des municipalités au Québec découlant de l'article 48.39 de la *Loi sur le transport*, demandant l'organisation et l'offre d'un transport adapté sur chacun des territoires;

CONSIDÉRANT, pour le Val-St-François, que les municipalités entendent désigner la Ville de Windsor comme « organisme mandataire » en transport adapté sur le territoire de toutes les municipalités de la MRC du Val-St-François;

CONSIDÉRANT l'exigence dans le PSTA 2025-2027 d'avoir une demande de financement et une entente triennale de service de transport adapté;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Trans-Appel Inc opère sur le territoire de la MRC du Val-St-François pour le transport adapté et collectif;

CONSIDÉRANT la planification financière de Trans-Appel Inc pour les 3 prochaines années, tel que présentée dans les documents soutenant la demande de financement et cette résolution;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil :

- **DE DÉSIGNER** Ville de Windsor comme organisme mandataire du service de transport adapté, tel que stipulé initialement dans le protocole d'entente et qu'elle délègue à Trans-Appel Inc. l'organisation et l'opération du service de transport adapté;
- **D'ADOPTER** la tarification des déplacements des personnes admissibles fixée, pour l'année 2025 à 2027, à 4 \$ pour un déplacement intra MRC et à 9 \$ pour un déplacement hors-territoire (vers Sherbrooke), tout en étant possible de modifier en cours de période par une autre résolution;
- **D'ADOPTER** les prévisions budgétaires 2025-2027 de Trans-Appel Inc. joints à la demande;
- **D'ENTERINER** les prévisions de déplacements comme suit :
 - 2025 : 17 000 déplacements
 - 2026 : 18 000 déplacements
 - 2027 : 23 000 déplacements
- **DE DEMANDER** une contribution au MTMD selon le programme PSTA 2025-2027 selon les montants inclus dans la liste des revenus des budgets suivants :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

2025	TRANSPORT ADAPTÉ	
	Budget TA 2025	
DESCRIPTION	Achalandage	Demandes
REVENUS	17 000	Transports
CONTRIBUTION - USAGERS	61 316 \$	
CONTRIBUTION DU MILIEU	0 \$	
CONTRIBUTION MRC	231 289 \$	
CONTRIBUTION MTQ	353 600 \$	
REVENUS int. - Autres rev.	0 \$	
REVENUS VOYAGES SPÉCIAUX	0 \$	
Appropriation SURPLUS		
Appropriation SURPLUS MTQ	0 \$	
TOTAL REVENUS	646 205 \$	

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

2026	TRANSPORT ADAPTÉ	
	Budget TA 2026	
DESCRIPTION	Achalandage	estimé
REVENUS	20 000	
CONTRIBUTION - USAGERS	61 005 \$	
CONTRIBUTION DU MILIEU (MRC)	0 \$	
CONTRIBUTION MRC	249 611 \$	
CONTRIBUTION MTQ	429 000 \$	
REVENUS int. - Autres rev. (trans-Appel)	0 \$	
REVENUS VOYAGES SPÉCIAUX	0 \$	
Appropriation SURPLUS STC - TA-		
Appropriation SURPLUS MTQ - TA-	0 \$	DÉFICIT
TOTAL REVENUS	739 616 \$	

BUDGET PRÉVISIONNEL 2027

2027	TRANSPORT ADAPTÉ	
	Budget TA 2027	
DESCRIPTION	Achalandage	estimé
REVENUS	23 000	
CONTRIBUTION - USAGERS	61 131 \$	
CONTRIBUTION DU MILIEU (MRC)	0 \$	
CONTRIBUTION MRC	467 692 \$	
CONTRIBUTION MTQ	508 300 \$	
REVENUS int. - Autres rev.	0 \$	
REVENUS VOYAGES SPÉCIAUX	0 \$	
Appropriation SURPLUS STC - TA-		
Appropriation SURPLUS MTQ - TA-	0 \$	DÉFICIT
TOTAL REVENUS	1 037 123 \$	

- D'ADHERER au service pour l'année 2025 à 2027 et de payer la contribution municipale établie à 6,98 \$ par habitant pour 2025, et payer la contribution municipale de chaque année 2026 et 2027, divisée en octobre de l'année précédente selon le coût par capita du service pour chaque municipalité;
- D'ADOPTER le plan de développement du transport collectif présenté au soutien de la résolution et de la demande de financement, incluant les horaires de services;
- DE S'ENGAGER à respecter les critères d'admissibilité du Programme de soutien au transport adapté 2025-2027, après en avoir dûment pris connaissance;
- DE CONFIRMER au ministère des Transports et de la Mobilité durable l'engagement des municipalités du Val-St-St-François à contribuer financièrement pour un minimum de 20 % du budget de fonctionnement annuel;
- DE DEMANDER au ministère des Transports et de la Mobilité durable l'octroi d'une contribution financière de base, dans le cadre du Programme de soutien au transport adapté - Volet 1, qui s'élève à 353 600 \$ pour l'année 2025, à 429 000 \$ pour l'année 2026 et à 508 300 \$ pour l'année 2027;
- D'AJOUTER à cette subvention de base une allocation spécifique pour les déplacements hors territoire et pour les longues courses, et un montant additionnel pour les déplacements hors territoire, le cas échéant;
- D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier de la ville de Richmond à signer tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution;
- DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à Trans-Appel Inc afin qu'il la fasse parvenir au ministère des Transports et de la Mobilité durable lors de la demande de financement;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- **ET DE PREVOIR LES CREDITS** budgétaires requis au budget chacune des années 2025 à 2027.

Le vote est demandé et suivant l'expression des membres du conseil, la proposition est rejetée à 4 contre 2.

(Rejetée)

2025-05-05-21

- 11.4 École secondaire du Tournesol – Gala Tournesol d'or – Commandite**
IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Stoddard et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'accorder une contribution financière non récurrente de 50 \$ à la réalisation du Gala Tournesol d'Or.

(Adoptée)

2025-05-05-22

- 11.5 Société St. Patrick de Richmond - Festival du Patrimoine Irlandais Édition 2026 – Demande de soutien**
IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Stoddard et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de verser une contribution financière non récurrente de 450 \$ à la Société St-Patrick de Richmond et les Environs pour le Festival du Patrimoine Irlandais de Richmond, édition 2026.

(Adoptée)

2025-05-05-23

- 11.6 École secondaire Régionale de Richmond – Rénovations du campus – Contribution financière**
Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

- 11.7 Fondation Wales – Campagne de financement annuelle 2025-2026**
IL EST proposé par le conseiller Stoddard et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'accorder une contribution financière non récurrente de 300 \$ à la Fondation Wales Home dans le cadre de sa campagne de financement 2025-2026.

(Adoptée)

2025-05-05-24

- 11.8 Sclérose en plaques Canada (Division du Québec) – Mois de la sensibilisation – Demande de soutien**
CONSIDÉRANT QUE chaque jour, en moyenne douze personnes au pays reçoivent un diagnostic de sclérose en plaques (SP) et que cette maladie a des répercussions sur toutes les sphères de la vie d'une personne qui en est atteinte;
CONSIDÉRANT QUE la sclérose en plaques est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes du Canada;
CONSIDÉRANT QUE la recherche sur la sclérose en plaques permet de mieux comprendre cette maladie, de mieux la traiter et d'offrir des pistes de solutions en vue de sa prise en charge;
CONSIDÉRANT QUE SP Canada – Division du Québec soutient 18 bureaux d'un bout à l'autre de la province et que ceux-ci jouent un rôle de proximité essentiel avec les membres de la collectivité de la SP;
CONSIDÉRANT QUE les programmes et services offerts par SP Canada – Division du Québec et ses 18 organismes partenaires permettent aux gens touchés par la SP de tisser des liens entre eux, d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être et d'accroître leurs connaissances sur cette maladie;
CONSIDÉRANT QUE la population est vieillissante et qu'il est maintenant possible d'établir un diagnostic de SP de plus en plus tôt dans la vie, ce qui signifie que les gens atteints de SP vivent pendant une plus longue période qu'auparavant avec cette maladie;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE l'objectif ultime de SP Canada – Division du Québec est de bâtir un monde sans SP;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil :

DE DÉCRÉTER QUE le mois de mai est le Mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques;

QUE le conseil municipal de la ville de Richmond encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause que défend SP Canada – Division du Québec.

(Adoptée)

11.9 The Record – Tourisme – Demande de publicité

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

12. CORRESPONDANCES DIVERSES

12.1 Club Joyeux de l'Âge d'Or de Richmond-Melbourne - Remerciements

Le directeur général dépose une lettre du Club Joyeux de l'Âge d'Or de Richmond-Melbourne remerciant la municipalité pour sa contribution financière.

13. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

2025-05-05-25

13.1 Liste des chèques et dépôts directs émis

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Stoddard et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 312 281,00 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques émis datée du 2 mai 2025.

(Adoptée)

2025-05-05-26

13.2 Liste des chèques et dépôts directs à autoriser

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 65 773,92 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques et dépôts directs à autoriser datée du 2 mai 2025.

(Adoptée)

2025-05-05-27

13.3 Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser

IL EST proposé par le conseiller Stoddard et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver le paiement des factures de plus de 5 000 \$, totalisant 191 985,25 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus, telles qu'énumérées ci-dessous.

Factures 2025	Avant taxes	Après taxes
<u>FLEX-SOL INC.</u>		
Planchers de caoutchouc - Aréna	6 900,00 \$	7 933,28 \$
<u>BENCO PIÈCES ET SERVICES</u>		
Location déneigeuse - 19 mars - 15 avril	4 900,00 \$	5 633,78 \$
<u>MRC VAL ST-FRANCOIS</u>		
Quote-part - 2 ^e versement	82 643,38 \$	82 643,38 \$
<u>ÉLECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.</u>		



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Remplacement automate - Poste Craig	13 790,00 \$	15 855,05 \$
<u>BUREAU D'ÉCOLOGIE APPLIQUÉE</u>		
Îlots de chaleur	8 411,40 \$	9 671,01 \$
<u>J. NOEL FRANCOEUR</u>		
Transport de la neige, niveleuse, dépôt de la neige	11 115,00 \$	12 779,47 \$
<u>PREVIA SOLUTIONS INC.</u>		
Avant-projet - Rue Thomas	31 300,83 \$	35 988,13 \$
<u>UNION DES MUNICIPALITES</u>		
Honoraires professionnels	4 360,20 \$	5 013,14 \$
<u>KEMIRA WATER SOLUTIONS</u>		
Alun	9 064,44 \$	10 421,84 \$
<u>ENVIRONNEMENT LCL INC.</u>		
Prolongation Eau Rue Gouin - Services Prof.	19 500,00 \$	22 420,13 \$
GRAND TOTAL	191 985,25 \$	208 359,21 \$

(Adoptée)

14. PÉRIODE DE QUESTIONS – SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune nouvelle question n'est adressée aux membres du conseil.

15. AFFAIRES NOUVELLES

15.1 Soirée des bénévoles

Les membres du conseil s'unissent pour féliciter les bénévoles qui ont été honorés lors de la soirée hommage aux bénévoles et remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au mieux-être de toute la collectivité.

16. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, à 20 h 18, que la présente assemblée soit levée.

(Adoptée)

(SIGNÉ)

MAIRE

(SIGNÉ)

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER**

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants numéro 811.

(SIGNÉ)

Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et greffier-trésorier

2025-05-05-28